



Bordeaux, le 19 mai 2020

Coronavirus : point de situation

Porter des gants au quotidien me protège-t-il d'avantage du virus ? Non, c'est une fausse bonne idée !

De nombreuses personnes se sentent rassurées en portant des gants pensant se protéger ainsi du Covid-19 lorsqu'elles vont faire leurs courses, ou dans d'autres situations du quotidien. **Or, il s'agit d'un faux sentiment de sécurité, voire même d'un geste à risque s'il n'est pas accompagné des gestes barrières.**

Le virus ne se transmet pas par la peau mais quand la main (ou le gant) transfère des gouttelettes infectées jusqu'au visage (bouche, nez, yeux). Lorsqu'on porte des gants, on peut se croire « protégé » : on ne se lave plus les mains régulièrement, on se touche le visage et on contamine notre environnement sans y penser (volant, téléphone, poignée de porte...).

Sachant que **l'on se touche inconsciemment le visage avec les mains (gantées ou nues) plus de 50 fois par heure**, le geste le plus efficace est de **se laver les mains très régulièrement (au savon ou par friction hydro-alcoolique) et de faire attention à ne pas se toucher le visage entre deux lavages**, surtout lorsque l'on est amené à toucher des objets ou des surfaces potentiellement contaminés.

Les professionnels de santé utilisent des gants uniquement en cas d'exposition à des liquides biologiques afin de créer une barrière momentanée. Ils jettent la paire de gants à la poubelle après chaque soin et réalisent un lavage rigoureux des mains en suivant.

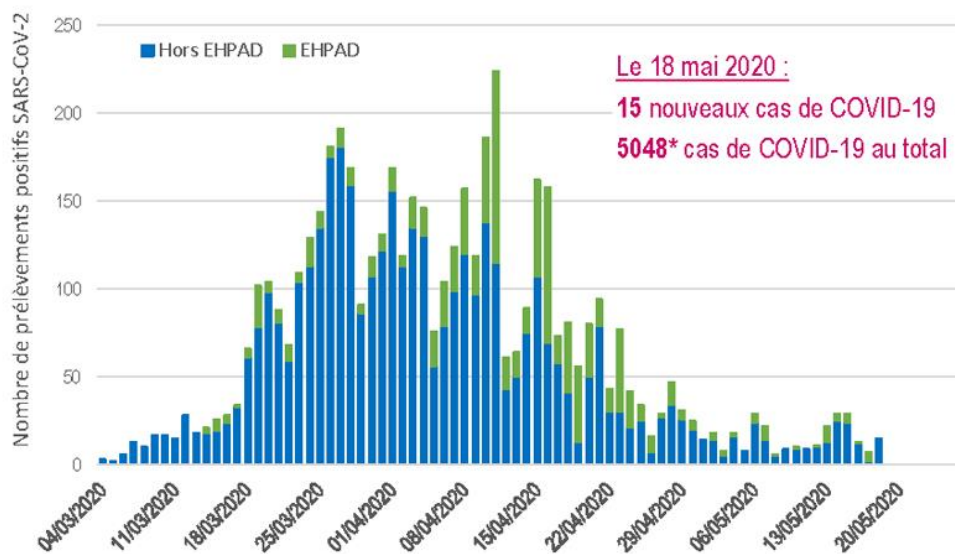
Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **15 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 18 mai, ce qui porte le total à 5 048** depuis le début de l'épidémie.

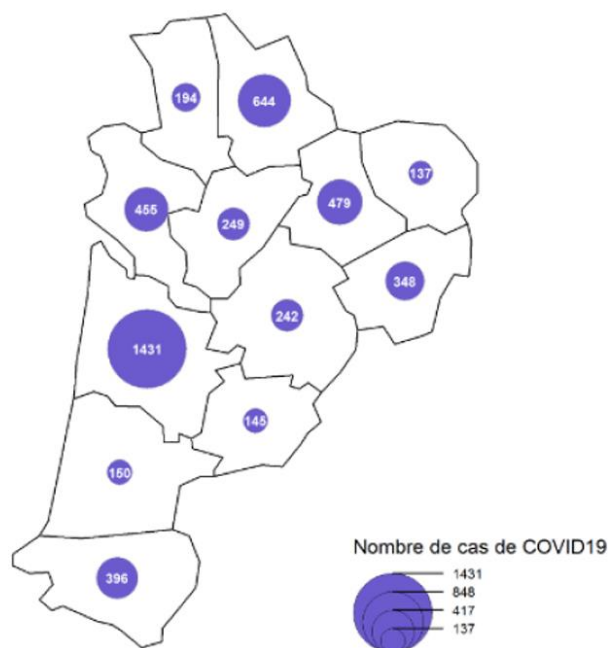
En raison de la mise en place de la nouvelle plateforme de remontée des données de dépistage des laboratoires, les chiffres indiqués ci-dessus sont probablement sous-estimés.

Figure 1 - Evolution quotidienne du nombre de prélèvements positifs au SARS-CoV-2 en Nouvelle-Aquitaine



(Source : Santé publique France)

Figure 2 - Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2, par département, Nouvelle-Aquitaine



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **412 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (- 11 par rapport à la veille)
- **64 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (+ 2 par rapport à la veille)
- **1 772 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 24 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 377 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+ 1 par rapport à la veille)

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 19/05 à 14h

Tableau 5 - Nombre de cas de COVID-19, SI-VIC, Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	412	64	1772	377
DEPARTEMENTS				
16 - Charente	5 (1%)	1 (2%)	47 (3%)	12 (3%)
17 - Charente-Maritime	36 (9%)	5 (8%)	118 (7%)	45 (12%)
19 - Corrèze	56 (14%)	6 (9%)	103 (6%)	33 (9%)
23 - Creuse	20 (5%)	9 (14%)	49 (3%)	6 (2%)
24 - Dordogne	18 (4%)	1 (2%)	74 (4%)	12 (3%)
33 - Gironde	160 (39%)	27 (42%)	794 (45%)	141 (37%)
40 - Landes	13 (3%)	1 (2%)	60 (3%)	12 (3%)
47 - Lot-et-Garonne	22 (5%)	2 (3%)	53 (3%)	9 (2%)
64 - Pyrénées-Atlantiques	29 (7%)	4 (6%)	191 (11%)	26 (7%)
79 - Deux-Sèvres	11 (3%)	2 (3%)	55 (3%)	20 (5%)
86 - Vienne	18 (4%)	3 (5%)	119 (7%)	37 (10%)
87 - Haute-Vienne	24 (6%)	3 (5%)	109 (6%)	24 (6%)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

Tableau 3- Nombre cumulé de signalements et de cas de Covid-19 chez les résidents et le personnel en Ehpa et autres EMS depuis le 01/03/2020, Nouvelle Aquitaine

Départements	Résidents								Personnel					
	Nombre de signalements ¹		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²		Nombre de décès dans l'établissement ^{3,4}		Nombre de décès à l'hôpital ^{3,4}		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²	
	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1
Charente (16)	45	(+2)	51	--	58	--	10	--	0	--	38	--	59	--
Charente-Maritime (17)	56	--	70	(+1)	183	--	8	--	12	--	41	--	101	(-12)
Corrèze (19)	18	--	23	--	50	(-1)	0	--	1	--	12	(-1)	23	(-1)
Creuse (23)	29	--	18	--	40	--	6	--	1	--	24	--	30	--
Dordogne (24)	28	--	40	(+1)	89	(+1)	11	(+1)	1	--	24	--	46	(+2)
Gironde (33)	146	(-2)	293	(-1)	652	(+4)	32	(-3)	41	(-1)	128	--	388	(+12)
Landes (40)	26	(-1)	5	(-1)	16	--	1	--	0	--	6	(-2)	28	(-5)
Lot-et-Garonne (47)	23	(+1)	6	--	38	(-1)	3	--	0	--	3	--	16	(-1)
Pyrénées-Atlantiques (64)	89	--	102	(+4)	232	(+4)	21	--	7	--	68	(+6)	120	(+6)
Deux-Sèvres (79)	55	(+2)	24	(+1)	70	(-2)	0	--	4	--	15	(+1)	44	(-1)
Vienne (86)	50	(+3)	123	(+1)	187	(+3)	19	--	9	--	90	(+3)	120	(+6)
Haute-Vienne (87)	27	--	107	--	166	(-1)	14	--	7	--	61	--	106	(+1)
Total Région	592	(+5)	802	(+6)	1781	(+7)	125	(-2)	83	(-1)	510	(+7)	1081	(+7)

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 19 mai 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

Au total, 379 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au 19 mai, 99 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou

suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 11,0 % des EHPAD de notre région (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.



Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr